

Module découverte professionnelle

Un maximum de 216 heures de séquences de découverte professionnelle, comportant :

- des séances de parcours de **découverte des métiers** et des **formations** dont une initiation aux activités professionnelles,
- des périodes en milieu professionnel (visites, séquences **d'observation**, stages **d'initiation en milieu professionnel**).



La découverte des métiers et des formations permet d'ouvrir les horizons : plusieurs champs professionnels sont abordés lors des séquences de découverte des métiers et des formations au lycée ou lors de visites, séquences d'observation, stages d'initiation voire d'application réalisés en entreprise, administration ou association.

Les milieux professionnels découverts relèvent d'au moins deux secteurs professionnels différents.



Projet pédagogique 2016-2017

« **Le tutorat au service des apprentissages scolaires** » :

Les élèves de 3^{ème} présentent différents ateliers à des élèves d'une école primaire :

- Atelier scientifique ;
- Atelier sécurité routière ;
- Atelier fusée à eau ;
- Atelier juridique.



Parcours avenir :

- Découverte des métiers et des filières d'accès à ces métiers avec des professionnels ;



Présentation générale de la formation

L'objectif de maîtrise du **nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture** est l'ambition première. Tous les moments de la formation y participent.

La classe de troisième « prépa-pro » cherche à **créer une dynamique nouvelle**. Celle-ci doit **permettre** aux élèves de **mieux réussir** leur dernière année de 1er cycle en s'appuyant non seulement sur des **méthodes pédagogiques différentes** mais aussi sur la construction de leur **projet** de formation par la **découverte de métiers** relevant de différents champs professionnels.

Les enseignements pratiques interdisciplinaires sont activés depuis septembre 2016.

La troisième « prépa-pro » donne la possibilité aux élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel. Les élèves de troisième « prépa-pro » présentent le diplôme national du brevet, dans la série de leur choix.

Ils peuvent éventuellement être candidats au certificat de formation générale, s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire.



*Cérémonie
de remise
de diplômes*



Enseignements :

- Découverte professionnelle
- Français
- Mathématiques
- Histoire Géographie Education civique
- Sciences physiques et chimiques
- Prévention Santé Environnement
- Anglais
- Espagnol
- Education artistique – arts appliqués
- Education physique et sportive
- Accompagnement personnalisé

Soit environ **32 heures par semaine**



📍 Vous pourrez nous rencontrer à la journée Portes Ouvertes du mois de Mars.

Comment y accéder ?

L'accès à la 3^{ème} « prépa-pro » se fait après la quatrième. Un dossier doit être retiré dans l'établissement d'origine. Une commission de recrutement a lieu généralement mi-juin.

Comment s'inscrire ?

C'est l'établissement d'origine qui gère l'orientation vers la classe de 3^{ème} préparation aux voies professionnelles.

Pour en savoir plus:

📞 Contactez

Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
03 44 46 43 02



Lycée professionnel JULES VERNE

1, rue Caradame

60210 GRANDVILLIERS

📞 **03 44 46 43 00**

📠 **03 44 46 43 05**

Ce.0601897L@ac-amiens.fr
<http://verne60.lyc.ac-amiens.fr/>



LYCÉE JULES VERNE

Professionnel



**3^{ÈME}
PRÉPARATION
AUX VOIES
PROFESSIONNELLES**

